

**Délibération portant approbation de l'offre de master de l'Ensib pour 2027 - 2033**

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques et notamment les articles 20 et 21 ;
- Vu** l'arrêté du 6 juin 2016 accréditant l'Ensib en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2021 accréditant l'Ensib en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Sur proposition de la Directrice et de la Directrice des études et des stages.

Membres en exercice : 27

Quorum de présence : 14

Votes exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Le conseil d'administration réuni le 7 octobre 2026, sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve l'offre de formation en master de l'Ensib pour 2027 - 2033**, annexées à la présente délibération.

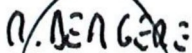
La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.  
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 7 octobre 2026

Le président du Conseil d'Administration

La directrice

M. Marc BERGÈRE



Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL



## Approbation de l'offre de formation en master de l'Enssib pour 2027 - 2033

**Vu** le code de l'éducation ;

**Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Dans le cadre de la campagne d'accréditations 2027-2031, et après échange avec ses partenaires et l'Université de Lyon, l'Enssib reconduit ses mentions de master, en modifiant les co-accréditations.

Master mention Sciences de l'information et des bibliothèques (SIB)  
(Pas de co-accréditation).

Master 1 :

Sciences de l'information et des bibliothèques (PAN IST)

Master 2 : 3 parcours sont proposés, dont les dénominations seront proposées au vote du CA de décembre 2026.

Master mention Histoire, civilisation, patrimoine (HCP)  
(en co-accréditation avec l'université Lumière Lyon 2).

Master 1 et Master 2 :

Parcours Cultures de l'écrit et de l'image (CEI)

Master mention Humanités numériques.

Parcours Pratiques et méthodes en humanités numériques (en double diplôme avec les mentions SIB et HCP et en inscription simple).

(en co-accréditation avec Lyon 2, Lyon 3 et ENS de Lyon).

Master mention Information communication

Enseignement et accueils de cours dans le parcours Médiations urbaines, savoirs et expertises (MUSE).

(en co-accréditation).

Lors de cette même campagne, l'Enssib dépose également un dossier d'accréditation en vue de délivrer le doctorat. Ceci l'a conduite à demander une co-accréditation pour les écoles doctorales :

- Education, Psychologie, Information et communication EPIC, ED 485,
- Sciences sociales, ED 483.

Ces deux écoles doctorales se trouvent placées sous la responsabilité de l'Université Lumière Lyon 2.